

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-221-1915 Mouvement.

n° 70-221-1915

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
13 mars 1915

Numéro JO
n° 221 du 31/03/1915

Date du numéro
31 mars 1915

TEXTE INTÉGRAL

ont été nommés gardiens de phare pour compter du 1er Mars 1915: 1°- A la solde mensuelle de 45 frs, le nommé Chéhim (dankali) en remplacement du nommé Hassan Ali, démissionnaire; 2°- A la solde mensuelle de 40 frs, le nommé Ali Ohman (dankali) en remplacement de Taher Hassan, démissionnaire; 3°- A la solde de 35 frs, les nommés Bourham Tourro (dankali) et Guidi Kamel (gadaboursi) en remplacement des nommés Saleh Salem et Saleh Moussouhély, démissionnaires.